



Québec, le 29 juillet 2016

Monsieur Denis Bergeron
Membre
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur,

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une audience publique concernant le Projet de réseau électrique métropolitain de transport collectif, et ce, à compter du 29 août 2016.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous confie la présidence de la commission chargée de tenir enquête et audience publique sur le projet précité.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Pierre Baril

c.c. M. René Beaudet, secrétaire et directeur général de l'administration
et des communications

Québec, le 29 juillet 2016

Madame Corinne Gendron
Membre
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Madame,

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une audience publique concernant le Projet de réseau électrique métropolitain de transport collectif, et ce, à compter du 29 août 2016.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous nomme membre de la commission chargée de tenir enquête et audience publique sur ce projet, commission qui sera présidée par monsieur Denis Bergeron.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



Pierre Baril

c.c. M. René Beaudet, secrétaire et directeur général de l'administration
et des communications

Québec, le 29 juillet 2016

Madame Linda Ghanimé
Membre
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Madame,

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une audience publique concernant le Projet de réseau électrique métropolitain de transport collectif, et ce, à compter du 29 août 2016.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous nomme membre de la commission chargée de tenir enquête et audience publique sur ce projet, commission qui sera présidée par monsieur Denis Bergeron.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



Pierre Baril

c.c. M. René Beaudet, secrétaire et directeur général de l'administration
et des communications